



Ne coupez pas !

Comité Liaison directe
Rue des Moulins 2
2800 Delémont

COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, le 30 novembre 2015

Avancée à confirmer pour la liaison directe Bâle – Lausanne/Genève

Le comité Liaison directe prend connaissance avec satisfaction de la signature d'un accord visant à réintroduire dès 2021 la liaison directe entre Bâle et Lausanne/Genève via Laufon et Delémont.

Cet accord est le fruit du postulat en faveur de la liaison directe Bâle – Genève via Laufon, Delémont, Moutier et Granges Nord déposée par le Conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche en juin 2014. Par son postulat, le Sénateur jurassien demandait au Conseil fédéral de démontrer comment ce dernier entend maintenir une offre de qualité sur ce tronçon ferroviaire vital pour la région jurassienne.

Même si les Chambres fédérales auront encore à confirmer dans leurs futures décisions les éléments importants de cet accord signé entre les CFF, l'OFT et les cantons de Bâle-Campagne et du Jura, le comité liaison directe reconnaît que le résultat des négociations constitue un pas dans la bonne direction.

L'entrée en vigueur prochaine du nouvel horaire CFF signifie la suppression des liaisons directes (donc sans changement à Bienne) entre Bâle et Lausanne/Genève ainsi que la dégradation de certaines correspondances dans les gares de Delémont et de Bienne.

Le Comité Liaison directe s'est insurgé dès l'automne 2011 contre une telle évolution qui pénalisera durant de nombreuses années une partie des voyageurs jurassiens. Une dégradation pouvant entraîner une autre, de déclassement de cette ligne vitale pour la région jurassienne devenait un risque réel.

Concrètement, l'accord en question prévoit la réintroduction de la liaison directe dès le nouvel horaire 2021 qui entrera en vigueur en décembre 2020, ceci grâce à la mise en service d'un deuxième train rapide entre Bâle et Bienne via Laufon et Delémont. Le comité Liaison directe prend acte de ces intentions – il aurait préféré des garanties - et sera particulièrement attentif à leurs concrétisations.

Renseignements complémentaires:
Jean-Claude Hennet, 032 423 39 15 et 079 250 86 64

info@liaisondirecte.ch
www.liaisondirecte.ch